



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 19 octobre 2018

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2018 pour un total de 419 235 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 61 547 € pour 89 505 € l'exercice précédent.

Aucune acquisition d'immobilisation sur l'exercice au 30 juin 2018.

Un inventaire physique de la liste des immobilisations a été effectué pour actualiser la liste des immobilisations et procéder aux écritures comptables.

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 106 406 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 50 918 € pour 3 635 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1^{er} juin 2018 n'a pas été maintenu en raison du passage à la demande de licence dématérialisée afin de permettre aux clubs de se familiariser avec cette nouvelle procédure.

Cette saison le dispositif d'aide directe aux clubs mis en place par le District concerne uniquement des dotations en matériel et n'a fait l'objet d'aucune imputation dans les comptes des clubs comme la saison précédente.

➤ Produits à recevoir de 16 750 € correspondant :

- Subvention CNDS 2018 pour les 6 premiers mois de 2018 pour 13 250 €
 - Subvention du Conseil Départemental dans le cadre de la rencontre U 16 France - Allemagne pour 1 500 €
 - Aide financière du Crédit Agricole du Nord Est à hauteur de 2 000 € pour la rencontre France – Allemagne U16 et les finales des coupes.
-

➤ Débiteurs divers

- Acompte versé d'avance à un fournisseur à hauteur de 7 740 €
- Solde du relevé au 30 juin 2018 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 6 939 € contre 4 013 € au 30 juin 2017.
- Solde du relevé au 30 juin 2018 de la Fédération Française de Football à hauteur de 24 059 € correspondant en produit :
 - Au remboursement par la FFF de frais engagés par la District dans le cadre des rencontres France – Allemagne U16 à hauteur de 5 933 €.
 - Aide au poste du CDFA à hauteur de 9 500 €
 - Indemnité de préformation de 8 625 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 852 € correspondant principalement

- stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 352 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2016-2017 de (+) 14 658 € a été affecté comme suit :

- **Fonds dédiés formation des bénévoles : 14 500 €**
- **Report à nouveau : 158 €**

Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 245 € au 30 juin 2018.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 95 500 € se répartissent comme suit :

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 83 000 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 76 257 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 6 200 €
- dettes fiscales et sociales 56 791 €
- Autres dettes 13 266 €

Les produits perçus d'avance pour un montant de 16 200 € correspondant à :

- Subvention fonctionnement Conseil Départemental de l'Aisne : 10 200 €
- Subvention aide technique Conseil Départemental de l'Aisne : 6 000 €

Compte de résultat de la saison 2017/2018 :

Le total des produits de l'année s'élève à 690 672 € contre 684 651 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

- une diminution de 7 500 € qui se décompose principalement comme suit

- une diminution de 8 000 € sur les tickets d'entrée suite à la décision d'instaurer un seul tarif d'engagement intégrant (championnat + coupes + billets).
- une augmentation de 5 800 € des cotisations Districts des clubs de Ligue suite à la décision explicité ci-dessus.
- une hausse de 5 000 € des amendes disciplinaires
- une baisse de 6 300 € du poste formation
- une diminution de 4 000 € des produits concernant l'organisation de rencontres internationales. Deux rencontres en 2016-2017 et une rencontre en 2017-2018.

Les subventions d'exploitation

- Une diminution de 7 600 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une augmentation de 1 000 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 6 600 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une diminution de 4 250 € de la subvention du CNDS.
- Une stabilité de la subvention du conseil départemental.
- Une augmentation de 2 700 € d'aide financière de partenaires privés.

Les autres produits de gestion courante

Augmentation du poste de 18 500 € qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Une augmentation de 13 500 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District.
- Une progression de 5 000 € du poste des engagements suite à la décision d'instaurer un seul tarif d'engagement intégrant (championnat + coupes + billets).

Les produits financiers

- Diminution de 4 000 €, la saison dernière un compte de dépôt à terme échu était à échéance.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 7 107 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 6 136 €
- Annulation de chèques non encaissés à hauteur de 411 €.
- Régularisation financière d'un club inactif pour 559 €

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 16 300 € de fonds dédiés. (5 300 € fonds dédiés à la formation des bénévoles, 2 000 € fonds dédiés à la formation, 5 000 € fonds dédiés football féminin et 4 000 € fonds dédiés football d'animation).
- Reprise de 11 300 € de provision pour départ à la retraite en raison du départ d'une secrétaire administrative.

Le total des charges de l'année s'élève à 677 701 € contre 669 992 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Augmentation du poste de 5 000 € par rapport à la saison 2016-2017 il faut noter :

- Diminution de 2 000 € des achats courants (électricité, eau, chauffage, fournitures de bureaux et gasoil).
- Augmentation du poste récompenses de 7 000 €.

Les charges extérieures

Stabilité des dépenses dans ce chapitre 126 773 € cette saison contre 127 720 € la saison dernière :

- Une diminution du poste travaux d'entretien de 6 000 €. Les travaux de réfection des locaux du District s'achèvent.
- Une progression de 5 000 € des organisations district et plus particulièrement sur les actions de féminisation.

Les autres charges extérieures

- Une diminution de 1 500 € à noter :
- Stabilité des frais des commissions, 34 405 € cette saison contre 34 824 € la saison dernière.
- Diminution du poste maintenance de 1 800 € en raison de la prise en charge de la maintenance du parc informatique du district par la Fédération Française de Football.
- Diminution du poste de maintenance matériel de bureau de 2 300 € en raison du changement de prestataire pour les photocopieurs.
- Augmentation du poste déplacement de 1 700 €.
- Diminution de 1 600 € du poste affranchissement et téléphone.
- Augmentation de 2 000 € du poste organisations diverses District – Organisation de formation et perfectionnement.

Les Frais de personnel

Augmentation du poste de 16 000 € pour un montant total à 325 000 € avec les informations suivantes :

- Diminution de 8 000 € du poste rémunérations du personnel suite au départ d'une secrétaire administrative fin septembre 2017.
- Augmentation du poste autre charges de personnels de 24 000 € correspondant aux indemnités de départ de la secrétaire administrative.

Autres charges de gestions courantes

En diminution de 3 000 €. Nous avons reversé 6 000 € la saison 2016-2017 soit la recette des rencontres France Allemagne U18 à l'association « Petit cœur Picard » et pour 2017-2018 nous avons reversé la recette de France – Allemagne U16 soit 2 400 € aux « Bouchons d'Amours ».

Les impôts et taxes

Diminution de 1 500 € de la taxe sur salaires.

Les charges exceptionnelles

Diminution du poste de 4 500 € correspondant principalement à la mise en place à hauteur de 22 000 € de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2016-2017 et reconduite en 2017-2018 à hauteur de 16 500 €

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 27 957 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
 - o Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 24 377 € pour un résultat courant de (+) 30 095 € pour la saison précédente.

Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 12 970 € pour (+) 14 658 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2018.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général